

Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles :

Une grande avancée...

Mais bien des sujets restent sans réponse

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1^{er} janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement aux familles.

De nouvelles modalités de service ont été mises en place, notamment en matière de prestations à domicile, de prestations d'accompagnement et de prestations de soutien. Ces nouvelles modalités de service ont été mises en place afin de répondre aux besoins des familles et de leur offrir une aide et un accompagnement adaptés à leur situation.

Enfin, ces nouvelles modalités de service ont été mises en place afin de répondre aux besoins des familles et de leur offrir une aide et un accompagnement adaptés à leur situation.

Il s'agit de nouvelles modalités de service, notamment en matière de prestations à domicile, de prestations d'accompagnement et de prestations de soutien. Ces nouvelles modalités de service ont été mises en place afin de répondre aux besoins des familles et de leur offrir une aide et un accompagnement adaptés à leur situation.

[Communiqué] Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles : Une grande avancée... Mais bien des sujets restent sans réponse

28 juillet 2021

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1er janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://adefservices.fr/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>

Liens

[1] <https://adefservices.fr/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>